

Sulpicius Rufus (VII, p. 258)¹, ont publié des études juridiques. Nous n'en dirons qu'une chose; elles sont un tribut payé à l'enjolivement dialectique et philologique de la jurisprudence romaine. Après cela, irons-nous mentionner les 3 livres de *Gaius Matius* sur la cuisine, les salaisons et la confiserie², le premier livre en ce genre, édité à Rome, autant que l'on sache, et production digne d'être notée, si l'on songe que l'auteur est homme du grand monde?³ — Les mathématiques, la physique furent encouragées, grâce aux tendances de plus en plus hellénistiques et utilitaires de la monarchie. On constate leur progrès par la place qu'elles prennent dans le programme de l'éducation (p. 202), et dans les applications pratiques. Parmi ces dernières il faut énumérer la réforme du Calendrier (p. 488), l'établissement des premières cartes murales⁴, l'amélioration technique du génie naval, de la facture des instruments de musique, des plantations et des constructions, comme la volière décrite par Varron, nous en offre un exemple⁵; le pont de pilotis jeté sur le Rhin par les ingénieurs de César; enfin ces deux échafaudages demi-circulaires en charpente, disposés pour glisser l'un vers l'autre, et formant, séparés, deux théâtres, ou réunis, un amphithéâtre⁶. Il n'était point rare de voir, dans les

¹ [Pomponius parle des nombreux ouvrages (quelque chose comme 180 livres) de Sulpicius Rufus (*Dig. de orig. juris*, ff. 2, 5, 43, cf. Cic. *Brut.* 41). Il traite le droit, dit Cic., de façon méthodique, et laissa de nombreux élèves. — Ennemi de César, d'abord, consul en 703, avec Marcus Marcellus, Sulp. Rufus avait fini par se réconcilier avec le vainqueur de Pharsale. (V. Otto : *Thesaur.* t. 5, pp. 1545-1630, *de vita, studiis scriptis et honoribus Serv. Sulpicii Rufi.*) *Jus civile semper ad aequitatem et facilitatem referebat* (Cic. *Philipp.* 4, 15).]

² [*Supra*, p. 43. *Libros tres edidit, quos inscripsit nominibus Coci et Cetarii et Salmagarii.* — Colum. 12, 4, 2 et 44].

³ [Et l'un des affidés de César!]

⁴ [*Supra* p. 178, et Propert. 4, 3, 36.

Cogor a tabula pictos ediscere mundos!]

⁵ [*De re rust.* 3, 3, 4.]

⁶ [Cette construction singulière avait été élevée par Curion, le

jeux populaires, exposer devant la foule les curiosités naturelles exotiques; et les animaux merveilleux crayonnés par César dans ses Commentaires, témoignent assez, qu'Aristote revenant, il eût aussitôt retrouvé son prince et protecteur. Quoi qu'il en soit, tout ce qui tient à la littérature de l'histoire naturelle demeure dans le sillon du néo-pythagoréisme. Ainsi en est-il des *Observations célestes grecques et barbares*, c'est-à-dire, égyptiennes, rassemblées par Figulus, et de ses écrits sur les animaux, les vents, les organes sexuels. Chez les Grecs, les études physiques, s'écartant de la méthode aristotélique qui demandait sa loi à chaque chose, avaient dégénéré en empirisme sans critique, en recherche insensée de l'extraordinaire et du merveilleux : aujourd'hui cette même science, transformée en une sorte de philosophie mystique de la nature, au lieu de faire la lumière et la vie, n'était bonne au plus qu'à les étouffer et les obscurcir. En face de telles tendances, mieux valait assurément s'en tenir à ce niais précepte, que Cicéron nous donne quelque part comme le fin mot de la sagesse socratique : « l'étude de la nature s'enquiert de choses que nul ne peut connaître ou que nul n'a besoin de savoir. »

Tournons enfin les yeux du côté des arts. Ici, comme dans les autres branches de la vie intellectuelle du siècle, rien qui réjouisse le regard. La crise financière des derniers jours de la république a porté le coup de mort aux travaux publics. Mais déjà nous avons dit le luxe des constructions privées élevées par les grands. Les architectes avaient récemment appris à employer le marbre : les

L'art.

Architecture.

futur lieutenant de César. Plin. *h. nat.* 36, 24, 8. *Theatra juxta fecit amplissimo de ligno cardinum singulorum versatili snspensa libramento, in quibus... inter se aversis, ne invicem obstreperent scenæ, repente circumactis ut contra starent... faciebat amphitheatrum.*]

¹ [*De sphaera barbarica et graecanica.* — *De animalibus.* — *De ventis.* — *De hominum naturalibus.* V. *supra*, p. 200-201.]

Arts plastiques.

diverses sortes colorées, le *jaune de Numidie* (*Giallo antico*), et bien d'autres s'étaient à l'envi : on exploite, pour la première fois, les carrières de *Luna* (*Carrare*). On parquète les chambres en riche mosaïque, on revêt les murailles de plaques de marbre, ou on les enduit d'un stuc qui les imite, et ce début conduira plus tard aux peintures murales des appartements intérieurs. Toutes magnificences dispendieuses qui ne profitent point au bel art. Tel avocat affectait la simplicité catonienne à parler devant les juges des chefs-d'œuvre « d'un certain Praxitèle : ¹ » mais tout le monde voyageait, et regardait. Le métier de *Cicerone* ou d'*Exégète*, comme il s'appelait alors, rapportait gros. On faisait littéralement la chasse aux objets d'art, moins peut-être aux statues et aux tableaux, qu'aux ustensiles divers, aux curiosités de la table ou de l'ameublement. La grossièreté romaine, amoureuse de l'étalage, y trouvait son compte. Déjà l'on s'était mis à fouiller les vieux tombeaux grecs de Capoue et de Corinthe, pour y ravir les vases d'airain ou d'argile, placés aux côtés des morts. Tel bronze, statuette ou figurine se payait 40,000 HS (3,000 *thal.* = 44,500 fr.) : telle paire de tapis précieux, 200,000 HS (15,000 *thal.* = 56,250 fr.). Telle marmite de bronze d'un bon travail se payait au prix d'un domaine rural. Combien de fois le riche amateur, ce barbare en quête de bijoux d'art, n'était-il pas volé par ses marchands ? Toutefois, le pillage et la ruine de l'Asie Mineure, qui regorgeait de chefs-d'œuvre, valurent à Rome la possession des morceaux antiques les plus précieux : Athènes, Syracuse, Cyzique, Pergame, Chios, Samos, et toutes les anciennes capitales de l'art étaient dépouillées pour le marché de Rome. Tout ce qui était à vendre, et même ce qui ne l'était pas, partait pour les palais ou les villas des grands de Rome. On sait quelles merveilles recélait la maison de Lucullus, à qui l'on fit un

¹ [V. Cic. in Verrem act. 4, de signis, passim.]

jour le reproche qu'il avait trahi ses devoirs de chef d'armée pour le seul intérêt de son dilettantisme artistique. Les curieux y affluaient comme aujourd'hui à la *villa Borghèse*, et comme aujourd'hui aussi se plaignaient de l'internement, de l'emprisonnement des trésors de l'art dans les palais et les campagnes des grands, où la visite en était difficile et exigeait d'habitude une autorisation particulière accordée par le maître. — En revanche, les bâtiments publics ne s'étaient en aucune façon enrichis des œuvres des illustres sculpteurs ou peintres de la Grèce; et dans la plupart des temples de Rome on en était encore aux vieilles statues de bois des dieux. Quant à la pratique des arts, Rome n'a rien produit qui vaille d'être nommé : à peine dans tout le siècle possède-t-elle un seul statuaire ou peintre dont le nom soit resté; je veux parler d'un certain *Arellius* dont les œuvres faisaient fureur. Non qu'elles eussent un vrai mérite plastique, mais le maître *roué* ¹ à ses figures de déesses prêtait la ressemblance exacte de ses maîtresses du jour.

A l'intérieur des maisons, et au grand air de la vie publique, la musique et la danse croissent en faveur. Nous avons vu que la musique scénique et le ballet se sont créés au théâtre un rôle indépendant et considérable (p. 233). Ajoutons à cette indication un autre fait non moins important. Désormais, le théâtre public s'ouvre fréquemment aux représentations données par les musiciens, les danseurs et déclamateurs venus de Grèce, pareils à ceux qui parcouraient depuis longtemps l'Asie Mineure, et toutes les contrées helléniques ou hellénisantes ². Ces mêmes musiciens, danseurs et danseuses,

La danse
et la musique.

¹ [Sic, au texte. — Plin. *hist. n.* 35, 37.]

² [On se rappelle la scène décrite par Plutarque; et les *Bacchantes* d'Euripide jouées par des comédiens grecs devant le roi Parthe, au moment où on lui apporte la tête de Crassus, VII, p. 189]. Les « *Jeux grecs*, » en effet, n'étaient pas seulement à la mode dans les villes

louaient leurs services pour amuser les convives à table et dans d'autres occasions : les riches entretenaient aussi

grecques de l'Italie, comme à Naples (Cic. *pro Arch.* 5, 10 ; Plutarch. *Brut.* 21), par exemple : ils avaient encore conquis droit de cité à Rome (VI, p. 44. Cic. *ad fam.* 7, 1 : *ad Att.* 16, 5 : Suet. *Cæs.* 39 : Plutarch. *Brut.* 21). Nous objectera-t-on l'inscription tumulaire bien connue de *Licinia Eucharis*, morte à l'âge de 14 ans, inscription qui paraît de la fin de l'époque actuelle (*Corp. Insc. Lat.* n° 1009, p. 220), et où il est dit que cette jeune fille « bien élevée, » instruite dans tous les arts des muses, » aurait donné, en sa qualité de danseuse, des représentations privées dans les maisons du grand monde ; et qu'elle se serait, la première, produite en public, sur la scène grecque, à Rome (*modo nobilium ludos decorari choro, et Græca in scena prima populo apparui*) ? Ceci ne veut dire qu'une chose, c'est qu'elle a été la première jeune fille, qu'on ait vue à Rome monter sur le théâtre grec public : et, en effet, c'est vers cette époque que les femmes commencent à se montrer sur les planches (p. 228, n. 2). — Du reste, les « Jeux grecs » ne paraissent point avoir été de vraies représentations scéniques : ils appartenaient plutôt au genre de la déclamation accompagnée de musique, qui fut aussi fréquemment pratiquée plus tard dans la Grèce proprement dite (Welcker, *griech. Trag.* p. 1277). C'est la conclusion qu'il faut tirer des indications fournies par Polybe (30, 13) sur les concerts des joueurs de flûte, par Suétone (*l. cit.*), sur la danse en général et la danse des armes selon le mode de l'Asie Mineure, exécutée dans les jeux donnés par César, et de l'inscription même précitée du tombeau d'Eucharis ; enfin j'estime que dans le passage des *Rhet. ad Herennium* (4, 47, 60), relatif aux *Cytharædes* (cf. Vitruv. 5, 5, 7), il est fait de même allusion à ces « jeux grecs. » Une autre chose me frappe, c'est de voir ces représentations combinées à Rome avec les luttes d'athlètes grecs (Polyb. *l. cit.* : Tite-Liv., 39, 22). — Les récitations dramatiques n'étaient point exclues de ces jeux mixtes, car nous voyons figurer des acteurs tragiques dans la troupe amenée à Rome en 587 par *Lucius Anicius*. Pourtant on peut croire que ce n'était point là, à proprement parler, des représentations dramatiques : l'artiste se contentait d'y déclamer ou chanter, avec accompagnement de flûte, tantôt un drame entier, tantôt et plus souvent de simples fragments. Voilà bien ce qui se pratiquait à Rome, et suivant toute apparence, la grande attraction pour le public, dans les jeux grecs, c'était la musique et la danse : quant aux paroles, on ne s'en préoccupait guère, pas plus qu'aujourd'hui les dilettantes de Londres ou de Paris n'écoutent celles de l'opéra italien. Véritables pots pourris sans règles fixes, ces jeux mêlés allaient très-bien au goût actuel du public : ils s'adaptaient aux théâtres de société, bien plus facilement que ne l'eussent pu faire les représentations dramatiques complètes de la scène grecque. Que celles-ci d'ailleurs aient été importées aussi à Rome, loin d'y contredire, j'admets que le fait est prouvé.

167 av. J.-C.

chez eux pour leur chapelle, des joueurs de luth et d'instruments à vent, et des chanteurs. Non contents de cela, les gens du bel air se mirent eux-mêmes à jouer et à chanter. Aussi voit-on la musique entrer désormais dans le programme universellement admis des branches diverses de l'éducation (p. 202) ; et pour ce qui est de la danse, il n'est pas, sans parler des femmes, jusqu'à des consulaires, à qui l'on n'ait pu, un jour, jeter à la face de s'être donnés en spectacle dans quelque ballet de société.

Faut-il le dire ? Avec les débuts de la monarchie, déjà se manifestent, à la fin de la période actuelle, les commencements d'une ère meilleure pour les arts. Nous avons raconté dans le précédent chapitre quel puissant essor, sous l'impulsion de César, l'architecture a pris et devait prendre bientôt dans la capitale et dans tout l'empire. Il en est de même de la gravure monétaire. Celle-ci se transforme vers l'an 700 : l'empreinte, souvent grossière et négligée de l'ancienne médaille, fait place désormais à la finesse et à la netteté du relief.

Nous assistons à la fin de la république romaine. Nous l'avons vu, durant cinq cents ans, commander à l'Italie et à la région méditerranéenne : nous l'avons vue s'en allant en ruine, non sous le coup des voies de fait du dehors, mais par le vice intérieur de sa décadence politique et morale, religieuse et littéraire, et laissant la place à la nouvelle monarchie. Dans ce monde romain, tel que César le trouva, beaucoup de nobles choses survivaient, legs des siècles passés, amoncellement infini de grandeurs et de splendeurs. D'âme, il n'y en avait presque plus ; de goût, bien moins encore : dans la vie, et autour de la vie, plus de joies. Ce monde était vraiment vieux et le génie patriote de César ne pouvait le refaire jeune. L'aurore ne revient pas, tant que la nuit noire n'a pas achevé de tout envahir. Avec César cependant, les riverains de la Méditerranée si longtemps battus par les orages du milieu du jour pouvaient espérer un soir plus calme. Aussi bien,

L'influence de la monarchie déjà manifeste.

54 av. J.-C.

Conclusion.

au sortir des longues ténèbres de l'histoire, luira l'ère nouvelle des peuples : de jeunes nations, libres de leurs allures, se mettront en marche vers un but plus haut et nouveau, et parmi elles, il s'en trouvera plus d'une chez qui auront germé les semences jetées par la main de César, plus d'une tenant de lui son individualité, et lui en demeurant redevable.

APPENDICE